

# La télédéclaration se popularise, sans atteindre les résultats escomptés

Hier, déclarer ses impôts en ligne ne coulait pas de source pour tous les contribuables. Aujourd'hui, Les Français sont de plus nombreux à opter pour la télédéclaration. Selon les derniers chiffres officiels, le site des impôts a enregistré 7,4 millions de déclarations fiscales en ligne. Soit une augmentation de **30%** par rapport à l'année précédente.

Un résultat que n'a pas manqué de commenter Eric Woerth, ministre du Budget et des Comptes publics. « *C'est une montée en puissance du dispositif (?) qui est vraiment considérable* », a-t-il expliqué. Selon le ministre, qui s'est exprimé par voie de communiqué de presse, ce résultat est la preuve « *de l'engouement des Français pour cette procédure simple, souple et sécurisée* ».

Cet 'engouement' a notamment été dynamisé par les délais supplémentaires accordés, ainsi que les 20 euros d'avantage fiscal accordés aux 'télédéclarants'. Cette dernière mesure a tout de même coûté la bagatelle de 80 millions d'euros à l'Etat. Et elle pourrait bien lui en coûter 20 millions de plus cette année.

Il semblerait que les craintes des années précédentes soient loin derrière. Les 31.000 connexions à l'heure n'ont en rien altéré « *la fluidité du trafic* ». Lors du lancement de la déclaration en ligne, le site des impôts, confronté à de fortes affluences avait été inaccessible et proche de la saturation. Il semble que les promesses de renforcer l'infrastructure du site pour qu'il accepte plus de connexions simultanées, émises par Jean-François Coppé, ministre du Budget de l'époque, aient été ténues.

Toutefois, un porte-parole du ministère apporte quelques nuances. Certains contribuables sont revenus jusqu'à « *deux fois pour corriger certains éléments. Cela fait trois déclarations au total* », souligne-t-il. De plus l'objectif de 8,5 millions de déclarations pour cette année n'a pas été atteint.

Malgré cette petite déception, la France demeure quand même un bon élève de la e-administration au niveau européen. L'Etat espère bien pouvoir mettre à disposition des citoyens « 100% » des formulaires d'ici 2008.